

Les indicateurs de résultats des lycées Enseignement général, technologique et professionnel - résultats 2013

Les objectifs

L'objectif des indicateurs de résultats des lycées est double :

- **rendre compte des résultats du service public** national d'éducation,
- fournir aux responsables et aux enseignants des lycées des éléments de réflexion pour les aider à **améliorer l'efficacité** de leurs actions.

Les trois indicateurs

Trois indicateurs sont publiés pour juger des résultats d'un lycée. Ils sont établis à partir des résultats des élèves ayant passé le baccalauréat et des données liées au déroulement de leur scolarité :

- le taux de **réussite au baccalauréat**,
- le taux d'**accès de seconde au baccalauréat**. Ce taux ne tient pas compte du nombre d'années nécessaire,
- la **proportion de bacheliers parmi les sortants du parcours**.

Ces indicateurs donnent des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées. Ils proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée de ces établissements, en tenant compte de leur offre de formation et des caractéristiques de leurs élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire.

Apprécier les apports et la valeur ajoutée d'un lycée

Il faut s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre. La question est de **savoir ce qu'un lycée a "ajouté" au niveau initial de ses élèves**. Si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, ce peut être dû au fait :

- qu'il a reçu de bons élèves, dotés de bonnes méthodes de travail, qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de sa part,
- ou qu'il a su développer chez des élèves, peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès.

Les données prises en compte

Les résultats d'un établissement sont une réalité complexe. Le taux de succès d'un lycée dépend fortement des caractéristiques de ses élèves, indépendamment de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

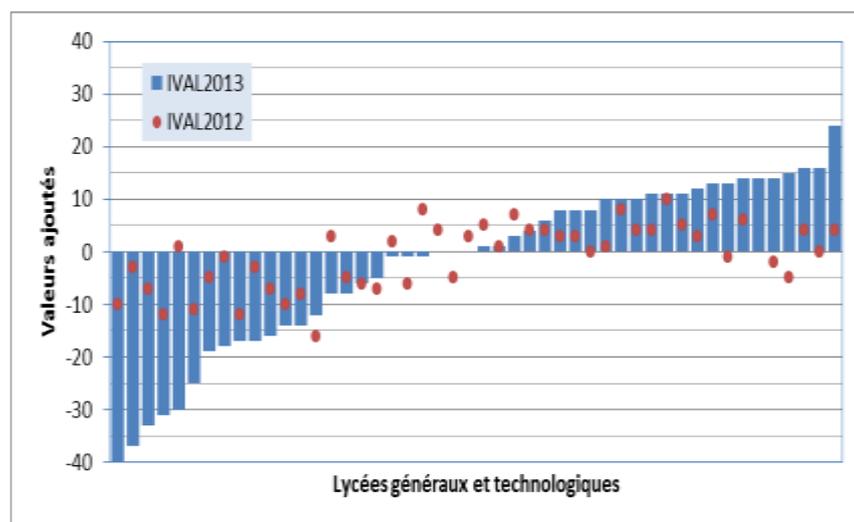
Pour en donner une image, l'analyse combine des facteurs individuels (âge et sexe, niveau scolaire à l'entrée du lycée, origine sociale) et des facteurs liés à la structure de l'établissement (pourcentage de filles, part des élèves en retard scolaire, part des élèves issus de chaque catégorie socioprofessionnelle). On tient compte, par exemple, du fait que les lycées ayant la plus forte proportion d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants ont un impact positif sur les enfants d'ouvriers ou d'inactifs qu'ils scolarisent en moindre proportion. **Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il convient donc de comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables.**

Cette complexité fait qu'il serait dangereux d'établir un palmarès entre les lycées ou les comparer, en n'utilisant qu'une partie des indicateurs de valeur ajoutée.

Les indicateurs relatifs au baccalauréat professionnel sont calculés selon la même méthodologie que ceux du baccalauréat général et technologique.

Outre l'âge, l'origine sociale et le sexe des élèves, les taux attendus de réussite et d'accès au baccalauréat professionnel prennent désormais en compte le niveau scolaire à l'entrée en classe de seconde.

Les résultats des lycées Auvergnats

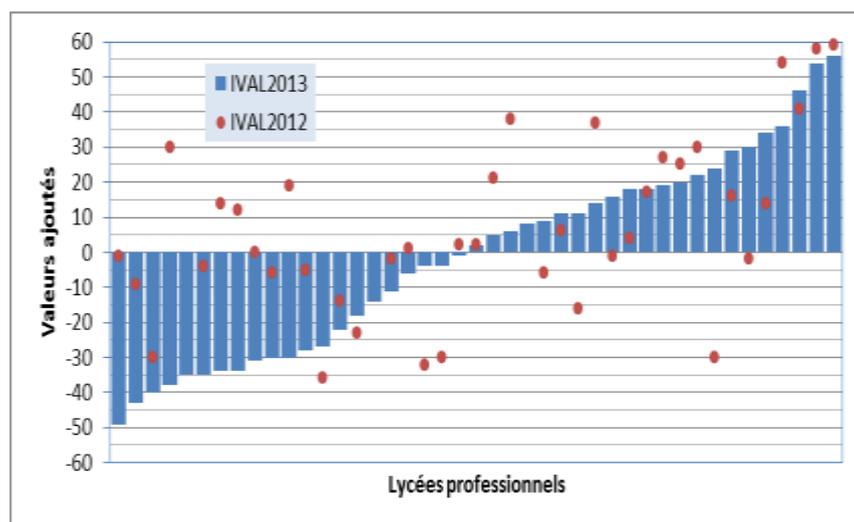


Ces graphiques présentent pour chaque établissement un indice synthétique de valeur ajoutée (rapport entre le taux brut et le taux attendu France) sur les trois indicateurs précités.

Ainsi dans l'académie pour les lycées généraux et technologiques cet indice varie de -40 à +24 selon l'établissement. Pour les lycées professionnels l'étalement de cet indice est plus important. Il varie entre -49 et +56.

La moitié des établissements a une plus-value positive.

Si certains établissements présentent un indice relativement identique sur deux ans d'autres affichent une variation importante. Cette variation est expliquée par la sensibilité des indicateurs pour les petits établissements.



Cette présentation très synthétique fait l'objet d'une publication plus détaillée.



Plus d'informations du ministère
[Les indicateurs de résultats des lycées](#)

Auteurs

Mustapha ENNAJOU
Eric LOUSTAU

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation

Tél. : 04 73 99 32 71
Fax : 04 73 99 32 78
dse@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public
<http://www.ac-clermont.fr/stat/>
Depuis un site académique
<http://statpro.ac-clermont.fr>